VIGIS - Marches publics du Burkina Faso

Barometre VIGIS | Février 2025

Données calculées le 6 novembre 2026 à 07:24 UTC

Indicateurs clés

Publications de marchés publics recensées par VIGIS

225

Budgets estimés cumulés

3,9 milliards FCFA

Budget estimé renseigné pour 169/225 publications (75,1 %).

Attributions recensées dans les publications de la période

1212

Montants attribués retenus après contrôles de qualité

5,7 milliards FCFA

Répartition sectorielle

Secteur attribué à partir du texte de la publication ; "Secteur non résolu" regroupe les publications sans secteur identifiable ou hors référentiel. La couverture indique la part des publications du secteur pour lesquelles un budget estimé est renseigné.

Secteur	Publications	Part	Budget estimé cumulé	Couverture
BTP et travaux publics	20	8,9 %	392,1 millions FCFA	16/20 (80,0 %)
Fournitures et équipements	62	27,6 %	990,0 millions FCFA	51/62 (82,3 %)
Santé et pharmaceutique	4	1,8 %	50,0 millions FCFA	3/4 (75,0 %)
Informatique et télécommunications	21	9,3 %	225,0 millions FCFA	19/21 (90,5 %)
Services et prestations intellectuelles	44	19,6 %	2,2 milliards FCFA	38/44 (86,4 %)
Agriculture et environnement	2	0,9 %	0 FCFA	1/2 (50,0 %)
Transport et logistique	1	0,4 %	0 FCFA	1/1 (100,0 %)
Énergie	1	0,4 %	0 FCFA	1/1 (100,0 %)
Secteur non résolu ou non spécifié	70	31,1 %	70,4 millions FCFA	39/70 (55,7 %)

Comparaison mensuelle

Publications recensées : 225 contre 211 le mois précédent. Écart : +6,6 %.
Budgets estimés cumulés : 3,9 milliards FCFA contre 7,5 milliards FCFA le mois précédent. Écart : -47,6 %.
Attributions recensées : 1212 contre 817 le mois précédent. Écart : +48,3 %.
Montants attribués retenus : 5,7 milliards FCFA contre 3,4 milliards FCFA le mois précédent. Écart : +67,1 %.

Méthodologie

Publications de la DGCMEF, structurées par VIGIS.
VIGIS est une plateforme privée indépendante ; les données peuvent être révisées lorsque de nouvelles publications sont intégrées. Les montants attribués sont soumis à des contrôles automatisés de qualité. Certains montants incohérents peuvent être neutralisés ou écartés des agrégats monétaires selon les règles de qualité de VIGIS.

Édition de référence :

https://vigisdata.com/observatoire/barometre/2025-02

Méthodologie complète :

https://vigisdata.com/methodologie